

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2020

Présents : I.VERDUN, F.MASSARD, N.PEYRELON, R.SOUVIGNET, D.BEAUMESNIL, M.COURTUAT, A.FERRET, R.FORESTIER, D.GRANDMONTAGNE, A.LEROY-ARNAUD, P.MOREL, S.SAGUETON, B.BERGERON, M.T. MARTIN.

Absent Excusé : H.BONCOMPAIN.

Vote du Huit clos : Adopté à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : B. Bergeron est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du CR du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 : Adopté à l'unanimité

Amortissement Eclairage Public : La participation communale forfaitaire de 42 906,19 € pour les travaux de renouvellement de l'éclairage publics sera amortie sur une durée de 15 ans.
Adopté à l'unanimité

Vote du budget primitif 2020 :

Le budget de fonctionnement 2020 est marqué par une baisse des revenus (- 76 934,27 €) due notamment à une absence de coupe de bois, une baisse des loyers communaux liés à la location de la salle et plus particulièrement à une baisse de la dotation de solidarité rurale qui passe de 46 723 € à 29 271 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 440 464 €.

Le budget d'investissement 2020 sera majoritairement fléché vers le règlement des factures des chantiers en cours. La restauration de l'ancien cabinet d'infirmières, la mise en place des panneaux de rue, la sonorisation de la salle communale sont envisagés cette année.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 871 559,20 €.

Adopté à l'unanimité

Composition Commission Communale des Impôts Directs :

Une liste de 12 noms pour les titulaires et 12 pour les suppléants est proposée à la Direction des services Fiscaux qui retiendra 6 noms titulaires et 6 noms suppléants. Adoptée à l'unanimité.

Déclassement et Vente de terrain Communal – Le Bouchas : Les parcelles D217, D218 et D219 sont en vente. Afin que cette vente soit validée, les futurs acquéreurs souhaitent acheter une partie du bien communal aux abords de cette propriété pour une surface entre 80 et 120 m². Le conseil Municipal valide cette proposition au prix de 11 € le m². Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge des futurs acquéreurs.

Renouvellement CDD – APC : Afin d'assurer la continuité de ce service, le Conseil Municipal décide de reconduire ce CDD pour un an à compter du 1^{er} Septembre 2020 à l'indice majoré 329 à raison de 18 heures hebdomadaire.

Renouvellement CDD – Agent Ecole Publique : le Conseil Municipal décide de reconduire cet emploi pour un an à compter du 1^{er} Septembre 2020 à l'indice majoré 329 à raison de 22 H 30 hebdomadaire.

Reclassement Indiciaire Agents : Pour les agents en CDD et CDI à l'école publique, l'indice majoré sera de 329 à compter du 1^{er} Septembre 2020. Des avenants seront établis. Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Intempéries : Suite aux intempéries du 12 Juin, la Commune de Saint-Hostien a demandé le classement en état de catastrophe naturelle de 15h à 20h30.

L'enquête publique concernant la déviation de la N88 aura lieu à Saint-Hostien du 15 Juillet 2020 au 14 Août 2020. Un membre de la commission d'enquête recevra le public les lundi 20, 27 juillet et 3 Août de 14 H à 16 Heures et le Vendredi 14 Août de 14 H 30 à 16 H 30.